

## PARIS CLIMAT 2015

# L'EUROPE LANCE LA COURSE AUX ENGAGEMENTS CLIMATIQUES

#### DOSSIER DE PRESSE DU RESEAU ACTION CLIMAT

Le 25 février 2015

Alors que François Hollande se rendra aux Philippines les 26 et 27 février, l'Union européenne est la première à mettre sur la table sa proposition d'engagement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre avant la conférence de Paris Climat 2015, en décembre. La Commission européenne publie cette possible « contribution » de l'Europe (« INDC » en anglais) dans le cadre d'une communication intitulée « Sur la route de Paris 2015 ». Elle signe ainsi le top-départ du marathon jusqu'à la conférence de Paris.

L'annonce européenne surprend par son flou artistique et son manque de transparence, contraire aux positions initiales de l'Union européenne dans les négociations internationales. Son niveau d'ambition, limité, est connu depuis le sommet des chefs d'Etat des 28 en octobre dernier à Bruxelles.

### LA CONTRIBUTION EUROPEENNE, UN BROUILLON A AMELIORER

Lors de la Conférence de Varsovie de 2013, les pays avaient décidé d'annoncer leurs propres engagements climatiques bien avant Paris Climat 2015 (avant le 31 mars 2015). L'objectif était de savoir en avance si ces engagements seraient suffisants pour contenir la hausse des températures à 2°C, seuil au-delà duquel le réchauffement climatique pourrait avoir des conséquences incontrôlables. Le compromis de Lima, fin 2014, avait consacré et renforcé l'approche nationale, « par le bas », inscrite dans les textes de Varsovie : chaque pays est libre de choisir les informations qu'il renseignera dans son engagement.

Le document proposé par la Commission le 25 février 2015 répond au calendrier de Varsovie. Il se fonde sur l'accord européen conclu par les chefs d'Etat des Vingt-huit en octobre 2014 (le paquet énergie-climat 2030). Il ne constitue pas l'engagement final de l'Europe pour Paris, car l'offre initiale proposée par la Commission européenne doit encore être validée par les Vingt-Huit. Cette confirmation aura lieu soit le 27 février (par les ambassadeurs), soit le 6 mars (par les ministres des Vingt-Huit), ou au plus tard par les chefs d'Etat les 19-20 mars, en cas de désaccords persistants. Après la publication officielle de sa contribution, l'UE devra envisager d'aller plus loin avant Paris.

Sans surprise, 40% de baisse des gaz à effet de serre d'ici à 2030

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques































Lorsque l'Union s'est engagée à poursuivre un objectif « d'au moins 40% » de baisse des gaz à effet de serre d'ici à 2030 (par rapport à 1990), l'effet sur les autres pays a été mitigé. D'un côté, cela a permis de montrer que l'UE comptait bien se réengager sur le climat. De l'autre, l'objectif était clairement insuffisant, d'après les scientifiques, pour rester sous le seuil de 2°C d'augmentation des températures. Le projet de recherche « Climate Action Tracker » a mesuré l'effet combiné sur le réchauffement de la température des engagements européen et sino-américain (représentant 53% des émissions mondiales) : il serait toujours d'environ 3°C d'ici la fin du siècle¹. Pour un pays très vulnérable comme les Philippines, un tel niveau de réchauffement aurait des conséquences encore plus désastreuses.

D'autre part, l'objectif de 40% ne correspond pas à l'utilisation maximale du potentiel de réduction des gaz à effet de serre en Europe à l'horizon 2030. Or, dans les négociations internationales, les pays pauvres attendent que les pays développés — historiquement responsables des changements climatiques — exploitent au maximum leur propre potentiel. Cela répond notamment à un souci d'équité. Et en Europe, ce potentiel représente plutôt une division par deux ou plus des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, par rapport à 1990. D'autant plus que, pour la période actuelle, l'Europe va probablement atteindre une baisse des émissions de -25 à -27% en 2020, au lieu des -20% initialement prévus.

#### Un grand flou artistique

Le contenu de l'annonce de Bruxelles laisse une impression de flou artistique. La plupart des sujets qui divisent au sein de l'Europe seront finalement à traiter plus tard. Avec ce manque de clarté, la Commission européenne va à l'encontre de ses propres demandes : elle voulait à Lima que les grands pays pollueurs annoncent des engagements clairs et précis, détaillant les tonnes de CO<sub>2</sub> qui seront réduites et expliquant pourquoi leur contribution est jugée ambitieuse et équitable. Ironie du sort, le document qu'elle publie le 25 octobre est à l'inverse de cela :

- Il ne dit pas quels objectifs seront assignés à chaque pays européen. En effet, l'accord des Vingt-Huit d'octobre dernier n'a pas défini le partage du gâteau entre les Etats.
- o Il ne précise pas non plus quelles seront les mesures politiques qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. La proposition de la Commission se limite à rappeler les objectifs non contraignants fixés en octobre, sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables (au moins 27% d'ici à 2030).
- La communication élude la question de savoir pourquoi l'engagement proposé serait ambitieux et équitable par rapport aux autres pays. Elle fait référence aux chiffres d'un ancien rapport du Giec (datant de 2007) pour dire qu'elle est sur une bonne trajectoire. Or, jamais le Giec n'a prétendu intégrer l'équité à ses travaux.
- La proposition d'engagement européen ne contient à ce stade aucun élément concernant la contribution financière de l'Europe pour aider les pays en développement après 2020. A Lima, ce sujet avait été exclu de la portée des engagements. L'Europe s'y plie sans sourciller. Il n'y a aucun détail non plus sur l'adaptation. Pourtant, la décision de Lima en avait fait un élément optionnel des contributions nationales.
- Le texte ne dit pas clairement à travers quels outils l'Europe pourrait envisager d'aller au-delà de sa contribution initiale.

Heureusement, les tentatives de certains pays européens visant à réduire l'ambition de la contribution de l'UE (en ajoutant des flexibilités et des échappatoires) ont été contenues. Mais la plupart des questions restent à régler ultérieurement, notamment :

• Le rôle des forêts et de l'usage des sols en Europe : Le texte d'engagement proposé n'indique pas clairement si le rôle des forêts sera comptabilisé à l'intérieur de l'objectif de 40%. Ce point reste à préciser plus tard. Si les ministres européens confirmaient dès maintenant l'exclusion des forêts

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Climate Action Tracker 2014 : <a href="http://climateactiontracker.org/news/178/China-US-and-EU-post-2020-plans-reduce-projected-warming.html">http://climateactiontracker.org/news/178/China-US-and-EU-post-2020-plans-reduce-projected-warming.html</a>

du 40%, ce serait donc une bonne nouvelle pour le climat. En effet, les forêts européennes absorbent plus de carbone qu'elles n'en rejettent. C'est en grande partie dû à un jeu comptable dans les méthodologies européennes de mesure de leurs rejets de gaz à effet de serre. L'inclusion des forêts signifierait donc que les pays auraient moins besoin de transformer leur système énergétique, leur secteur des transports, etc. afin de les rendre propres.

L'usage des « crédits carbone » issus de marchés internationaux pourrait également être exclus de l'objectif de 40%. La Commission rappelle que l'objectif adopté par les chefs d'Etat de l'UE est domestique. En revanche, le flou demeure sur le rôle de futurs échanges de quotas d'émissions entre entreprises européennes et étrangères, via la connexion du marché du carbone européen à d'autres marchés dans le monde.

#### Les ministres de l'environnement peuvent redresser la barre dès le 6 mars

Le conseil des ministres européens de l'environnement du 6 mars constitue l'occasion pour les gouvernements de l'UE d'améliorer la contribution européenne à l'accord de Paris.

#### QUE PEUT-ON ATTENDRE DES AUTRES PAYS ?

Les Etats-Unis annonceront probablement une réduction de 26 à 28% de leurs émissions d'ici à 2025 (par rapport à 2005), objectif issu de la déclaration sino-américaine sur le climat de la fin 2014. Ces chiffres pourraient être atteints sans avoir recours à l'approbation du Congrès. Puisqu'il s'agit d'une fourchette, il y a une marge de progrès dans ce que l'administration Obama estime pouvoir faire. Il serait positif qu'elle propose une contribution nationale contenant uniquement le haut de la fourchette. Les Américains devront également préciser comment ils comptent atteindre cet objectif. Là encore, les analystes estiment que l'action domestique proposée par Barack Obama sera insuffisante. Confronté à son Congrès actuellement aux mains de l'opposition, le président américain devra faire preuve de courage politique pour proposer des actions complémentaires, et pour que les Etats-Unis remplissent une partie de leur part de l'effort en appuyant les pays pauvres dans la réduction des gaz à effet de serre. Cela tombe bien, il n'aura plus à affronter le vote des électeurs.

La Chine a annoncé, dans le cadre de son accord avec les Etats-Unis, qu'elle visera un pic de ses émissions de gaz à effet de serre au plus tard en 2030. Cette date constitue une échéance maximale, car il serait possible d'y parvenir plus tôt. La Chine compte également atteindre une part de 20% d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Il y a de fortes attentes vis-à-vis du gouvernement chinois pour qu'il précise son engagement via l'annonce d'un objectif sur la réduction des gaz à effet de serre (en termes absolus, par rapport à 1990). Il faudra aussi que la Chine détaille les politiques publiques permettant d'atteindre ses objectifs, notamment via la baisse du charbon et le développement des renouvelables. En particulier, l'annonce d'une date de pic de la consommation chinoise de charbon avant 2020, suivie d'une baisse rapide, paraît à la fois possible et souhaitable compte tenu des conséquences néfastes de cette énergie sur le climat et sur la santé des habitants. Pour l'instant, le gouvernement envisage un pic de la consommation de charbon en 2020, à 4,2 milliards de tonnes. Or, ce n'est pas cohérent avec les tendances actuelles : les politiques d'amélioration de la qualité de l'air qui sont mises en place dans au moins 12 des 34 provinces chinoises, pourraient accélérer la limitation du charbon.

L'Inde a annoncé qu'elle s'engagerait à développer le solaire photovoltaïque à hauteur de 100GW d'ici 2022 (moins de dix ans), et 60 GW pour l'éolien. Ces objectifs seront probablement inclus dans sa contribution nationale, qui ne devrait pas compter d'objectif général sur la réduction des gaz à effet de serre. L'absence d'un tel objectif sur les gaz à effet de serre est-elle grave ? Pas tant que ça. Si l'Inde réussit le pari de fournir de l'électricité abordable et renouvelable à une population qui n'y a pas encore accès, y compris aux pauvres, l'impact sur les politiques de développement au Sud pourrait être majeur. Et par là, l'Inde pourrait permettre d'éviter jusqu'à 250 millions de tonnes de CO2 chaque année d'ici à 2022 (par rapport à un scénario de référence). L'impact sur l'emploi serait aussi

considérable (1,18 million nouveaux emplois). L'Inde aura probablement besoin de mobiliser de l'argent public pour pouvoir lever les financements privés nécessaires (environ 200 milliards de dollars d'investissement). Le gouvernement indien recherche donc activement des d'investisseurs et des partenaires internationaux pour développer les énergies renouvelables. Une conférence vient de s'achever à ce sujet à New Delhi (Re-Invest).

Les pays africains sont également mobilisés. L'Afrique du Sud prépare actuellement l'annonce de sa contribution nationale et certains pays parmi les moins avancés, comme la Gambie, ont déjà commencé ce processus. D'autres vont être appuyés par la France et l'Europe pour préparer des stratégies et plans de développement compatibles avec la lutte contre les changements climatiques. Le Maroc, qui sera le pays hôte de la COP22 (en 2016), est actuellement en train de préparer une politique volontariste sur le développement de l'accès aux énergies renouvelables et la réforme des subventions aux énergies fossiles.

Les pays latino-américains, notamment les membres de l'alliance AILAC, préparent également leurs contributions depuis près de deux ans. Ils ont mis en œuvre, en particulier au Chili, en Colombie et au Pérou, des processus incluant leurs parties prenantes nationales afin de développer des trajectoires et plans de développement sobres en émissions de carbone, à moyen et long terme. Ils seront prêts à annoncer leurs contributions au 31 mars 2015.

# UNE EVALUATION DES ENGAGEMENTS NATIONAUX PAR LA SOCIETE CIVILE

Les contributions des pays seront-elles suffisantes pour rester sur la barre des 2°C ? Seront-elles justes et équitables ? On peut en douter.

A partir de fin mars, de nombreux instituts de recherche et ONG effectueront une évaluation des engagements annoncés par les pays, au regard de leur niveau d'ambition (par rapport au seuil de 2°C de réchauffement) et de leur caractère équitable les uns par rapport aux autres. Des solutions et mesures politiques supplémentaires seront proposées pour permettre aux pays d'aller plus loin. Le Réseau Action Climat sera fortement impliqué dans ce travail.

Plus d'informations à venir sur le site du Réseau Action Climat France : www.rac-f.org

**Contact presse** 

**Célia Gautier**, Responsable politiques européennes au Réseau Action Climat celia@rac-f.org +33 6 72 34 00 27